



PRÉFET DES HAUTES- ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Risque d'avalanches dans les Hautes-Alpes

Gap, le 17/12/2021

Prudence avec la reprise des sports en montagne

Les récentes chutes de neige et les conditions météorologiques majoritairement clémentes prévues pour la semaine, couplées au début des vacances de Noël, peuvent impliquer une **hausse de la fréquentation en montagne**. Un appel à la prudence est nécessaire auprès de l'ensemble des pratiquants.

Risque d'avalanches sur tous les massifs

Les conditions d'enneigement et les vents forts qui ont suivi les chutes de neige récentes rendent potentiellement dangereuses les pratiques en haut-montagne, notamment à ski.



Les conditions météorologiques fragilisent le manteau neigeux actuel. Des départs spontanés d'avalanches sont possibles, tout comme des déclenchements par surcharge lors du passage d'un randonneur ou skieur.

À partir de 2 100 mètres d'altitude, **Météo France place le risque d'avalanche à 3 sur 5 (marqué) sur une grande partie des massifs des Hautes-Alpes.**

La Préfète des Hautes-Alpes appelle l'ensemble des pratiquants de la montagne à la **plus grande prudence**, alors que les opérations de secours sont en hausse.

Reprise progressive de l'activité physique : attention aux blessures !

La reprise de l'activité physique en montagne doit se faire avec la **plus grande prudence**. Alors que beaucoup n'ont pu skier l'hiver dernier, la Préfète des Hautes-Alpes souhaite sensibiliser les pratiquants aux risques d'accidents et rappeler les règles de bonne conduite :

- Prévoyez l'équipement adapté pour parer à toutes les situations, vérifiez et réglez votre matériel avant de partir ;
- Vérifiez les conditions météorologiques, en sachant qu'elles sont changeantes rapidement ;
- Avant de partir en randonnée, à ski, en raquettes ou à pied, informez des proches de votre itinéraire et des heures de départ et d'arrivée ;
- En randonnée, partez équipés du triptyque DVA, pelle, sonde ;
- Échauffez-vous, ne commencez pas par des parcours trop difficiles ;
- En ski, testez vos appuis en courbe, faites des variations de vitesses et contrôlez vos arrêts et dérapages ;
- Ne surestimez jamais vos capacités.

Bureau de la communication et de la représentation de l'État

04 92 40 48 10

pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr

Préfecture des Hautes-Alpes

28, rue Saint-Arey
05 011 GAP Cedex